

Comment récupérer mes dessins originaux ?

Par Iolalibellule, le 01/09/2011 à 17:40

Bonjour,

j'ai créé une trentaine de dessins pour la création d'un livre destiné à un parc.

J'ai remis mes dessins originaux à la propriétaire de ce parc, et ai été rémunérée en espèces (pas de reçu). Je souhaite récupérer au moins une copie couleur de mes oeuvres, mais sans succès. J'ai appris que mes dessins ont été déposés à l'INPI au nom du parc.

Ai-je un recours quelconque pour récupérer mes dessins originaux ou au moins une copie ? D'avance, merci pour vos réponses.

Sarina

Par mimi493, le 01/09/2011 à 17:42

Avez-vous une preuve que vous en êtes l'auteur ?

[citation]ai été rémunérée en espèces (pas de reçu)[/citation] et oui, quand on fait du travail en douce, on perd beaucoup.